

Javené

Ma commune



Budget 2022 Finances et investissements

CMJ Une belle éco-journée

Equipe technique Un départ et une arrivée

Agenda Rendez-vous de l'été

Zone humide Vers un nouvel aménagement

Ouverture de la mairie

- lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- mardi de 13h30 à 18h
- mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- jeudi de 13h30 à 18h
- vendredi de 13h30 à 18h
- samedi fermé

Tél. : 02 99 99 15 08
accueil@mairie-javene.fr
www.mairie-javene.fr



Pour accéder directement au site internet de la commune, flashez ce code.

Les élus présents

Une question à poser, un renseignement à demander, un avis à donner, une idée à partager... les élus sont à votre disposition. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie, au 02 99 99 15 08.

Le journal de Javené est édité à 1000 exemplaires. Il est distribué gratuitement à tous les foyers javenéens.

Directeur de la publication : Bernard Delaunay, maire.

Rédaction, mise en page : Catherine Fournier en collaboration avec la Commission Information Communication présidée par Yoann Fleuriel et constituée de Michel Brard, Catherine Leboucq, Sophie Galle, Patricia Pautonnier, Jean-Michel Solé et Anne-Marie Veillé.

Crédits photos : Catherine Fournier, Mairie de Javené, associations.

Impression : Arc-en-Ciel Imprimeurs Lécousse



La certification PEFC donne l'assurance que le papier utilisé est issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement.

Chères Javenéennes, chers Javenéens,

En élisant un représentant de notre territoire, nous lui accordons notre confiance que ce soit à l'échelle nationale, territoriale ou communale. Afin de respecter les engagements pris par l'équipe municipale lors de son élection, nous nous efforçons de répondre à l'attente de chaque habitant en lui proposant un espace de vie qui soit le plus agréable possible.

Grâce à votre contribution au travers des impôts locaux, nous pouvons développer et mettre en œuvre un programme d'embellissement et ainsi améliorer chaque jour votre cadre de vie. Malgré les contraintes imposées par certains aménagements, vous comprendrez bien qu'ils ne peuvent se faire sans désagrément, mais il faut se dire que nous en récolterons les bénéfices par la suite.

Mais il ne suffit pas de se contenter d'un bel environnement pour qu'une commune fonctionne et qu'on s'y plaise. Chaque habitant doit y être acteur et ce, quel que soit son âge. Dans ce bulletin, vous découvrirez que la plus jeune génération n'hésite pas à retrousser ses manches pour participer à la protection de notre environnement et de notre biodiversité. Nous ne pouvons que les féliciter pour leur travail accompli et la prise de conscience qu'ils peuvent éveiller pour chacun d'entre nous. Bravo pour leur dévouement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été placé sous le signe de la nature et de l'éco-citoyenneté.

Bernard Delaunay
Maire de Javené



Etat civil

Naissances

17 janvier 2022
Lenny BESNARD
GRIMAULT

17 janvier 2022
Nino SCHMIDT

26 janvier 2022
Ambre RÉAUTÉ

1er février 2022
Manaé HAMAIVAO

18 février 2022
Malory RICHET

4 mars 2022
Eva GRISOT

25 mars 2022
Maloé GAVARD

14 avril 2022
Aubin GERAULT
ROSSIGNOL

Décès

3 janvier 2022
Clotilde BONNAN
53 ans

Élections législatives 2022

Dimanche 12 & Dimanche 19 juin

RAPPEL : pour pouvoir voter, il faut se présenter à son bureau de vote avec un **justificatif d'identité**. Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la nouvelle carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres.

Chaque jeune javenéen, recensé à 16 ans est automatiquement inscrit sur les listes électorales à sa majorité.

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h à la mairie



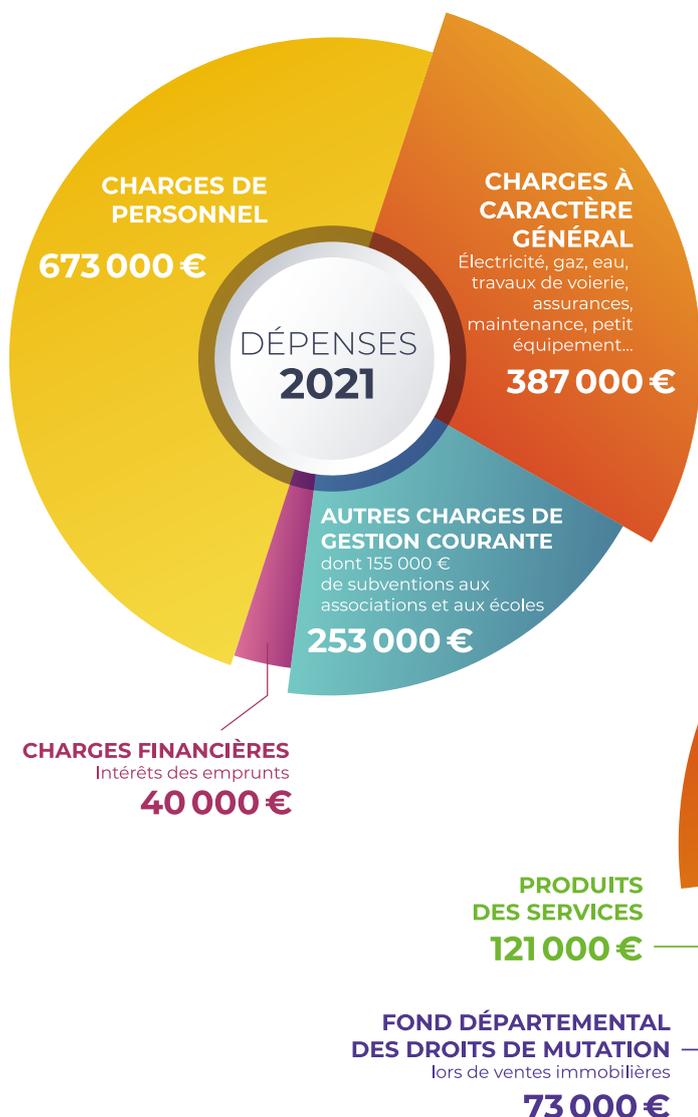
SECTION

Fonctionnement

Réalisations 2021

Principales recettes et dépenses

Les recettes de fonctionnement perçues en 2021 s'élèvent à 2 515 000 € (y compris le report de l'excédent 2020 de 425 000 €) pour un montant de dépenses de 1 560 000 €, d'où un excédent de fonctionnement de 955 000 €. Une partie de cet excédent va venir combler le déficit d'investissement et le solde sera reporté au budget primitif 2022.



SECTION

Investissement

Réalisations 2021

- Acquisition du terrain pour le projet du lotissement communal « Les Terrasses de La Tiolais »
- Acquisition du terrain pour le projet « photovoltaïque »
- Travaux d'aménagement du cabinet médical
- Travaux de réhabilitation du bar-tabac avec extension et réhabilitation de l'étage en 3 logements
- Travaux de voirie zone de Mésubert

Reports en 2022

- Travaux de réhabilitation du bar-tabac (soldes des marchés)
- Travaux d'aménagement paysager des abords du lavoir
- Travaux d'aménagement du centre-bourg
- Acquisition d'un véhicule électrique multifonction pour le service technique

Budget 2022

La commune de Javené compte désormais 2175 habitants (données INSEE au 1^{er} janvier 2022). Au quotidien, l'équipe municipale s'emploie au bon fonctionnement des services autour de l'urbanisme, de la voirie, de l'enfance, du cadre de vie, de la culture, du soutien aux associations... Chaque début d'année, un budget est voté afin de mettre en œuvre ces services et engager les actions à venir.

En 2022, le budget prévisionnel de Javené s'élève à 4 974 000 €, soit 2 185 000 € en investissement et 2 789 000 € en fonctionnement.

Nouveaux investissements inscrits au budget

Les nouvelles opérations votées par le conseil municipal dans le cadre du budget primitif 2022 :

- Travaux d'aménagement du centre-bourg (crédits complémentaires) ;
- Travaux sur les bâtiments communaux (mairie...);
- Travaux d'aménagement de la zone humide, du parking des Lavandières ;
- Projet du Conseil Municipal des Jeunes (pumptrack) ;
- Création de voies piétonnes.
- Acquisition de terrain pour une réserve foncière ;
- Renouvellement du mobilier salle des fêtes ;

Budgets annexes

En plus du budget principal, 2 budgets annexes.

BUDGET DU LOTISSEMENT LES TERRASSES DE LA TIOLAIS :

Inscription des crédits nécessaires au paiement des travaux de viabilisation (1^{ère} tranche) et inscription des recettes liées à la vente des premiers lots.

BUDGET DU LOTISSEMENT FRANÇOIS BORDAIS :

Tous les lots étant vendus et les travaux de finition terminés, inscription au budget 2022 des dernières écritures (stocks, excédent de fonctionnement, déficit d'investissement) et clôture du budget en cours d'année.

Zoom sur les Subventions 2022 attribuées

Les subventions font partie des dépenses de fonctionnement. Pour l'année 2022, les montants de subventions votés sont les suivants :

- 4 400 € à chaque école et aux associations de parents d'élèves ;
- 12 650 € à 11 de nos associations sportives ;
- 5 150 € à 11 autres associations communales ;
- 800 € à 4 associations extérieures ;
- 3 200 € aux actions sociales du CCAS (repas, colis, soutiens divers).

La municipalité s'efforce de soutenir les associations également en leur réservant des tarifs préférentiels pour la location des salles ou équipements de Javené.



Rappel : Les compte-rendus du Conseil municipal sont consultables sur le site internet www.mairie-javene.fr à la rubrique *Vie municipale*

Salle des fêtes

Tarifs de location

Saison été du 01/04 au 31/10
Saison hiver du 01/11 au 31/03



Pour les Javenéens :

SALLE : 200 €/jour en saison été
220 €/jour en saison hiver
CUISINE et/ou VAISSELLE : 1 € / pers.
RETOUR : 1/2 tarif

Pour les associations de Javené* :

SALLE : 120 €/jour en saison été
140 €/jour en saison hiver
CUISINE et/ou VAISSELLE : 0,50 € / pers.
RETOUR : 1/2 tarif

*Le tarif « Associations de Javené » n'est applicable qu'une fois par an. À partir de la 2^{ème} location annuelle, c'est le tarif « Javenéens » qui entre en vigueur.

Pour les « Extérieurs » :

SALLE : 400 €/jour en saison été
440 €/jour en saison hiver
CUISINE et/ou VAISSELLE : 1 € / pers.
RETOUR : 1/2 tarif

Ménage non (ou mal) effectué :
facturation au temps passé : 40 €/h.

En cas de désistement
moins de 15 jours avant la date
de la location, une somme de 100 € reste
due à la commune.

Enfin, une caution de 1 000 € est
demandée pour toute location.

Le moment est arrivé...

René Froc prend sa retraite



Depuis près de 30 ans, René Froc a mis un point d'honneur à bien faire les choses, toujours dans l'intérêt de Javené, des javenéennes et des javénéens. Son efficacité au travail, sa connaissance du moindre recoin de notre commune et de nos équipements, sa facilité à détecter les problèmes ont fait de lui, au fil du temps, un agent polyvalent, pratiquement irremplaçable.

Au cours des mandats successifs, il a connu de nombreux coéquipiers et il a toujours su s'adapter aux attentes des différents élus, parfois très exigeants. Il a été l'image du bon état d'esprit qui règne dans nos communes à taille humaine. Pas un jour ne passait sans qu'un collègue, un élu ou un habitant ne fasse appel au « MacGyver » de Javené ; que ce soit pour une information ou un dépannage de dernière minute.

Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années passées au service des javenéennes, javénéens, de ses collègues et surtout au service de la municipalité. Javené aura l'honneur de garder son empreinte. Nous lui souhaitons une bonne retraite, amplement méritée.

Recrutement

Miguel a rejoint l'équipe technique

Miguel Gélinau est le nouveau responsable des services techniques. Originaire de Visseiche près de La Guerche-de-Bretagne, il a d'abord travaillé 2 ans comme géomètre puis 11 ans en électricité du bâtiment, avec son père, avant de rejoindre les services techniques de Domalain où il est resté 10 ans.



C'est sa vie personnelle qui l'a amené, à 46 ans, à vouloir se rapprocher de Fougères. Sa candidature est celle qui a été retenue par la municipalité pour prendre le relais de René au moment de son départ en retraite. Miguel a commencé mi-janvier, il souligne le bon accueil qui lui a été réservé et prend ses marques progressivement. Chaque commune étant différente, il apprécie le dynamisme de Javené et la grande polyvalence des activités inhérentes à sa fonction, comme les travaux de remise en valeur du lavoir ou encore l'extension des vestiaires de foot. N'hésitez pas à venir à sa rencontre pour échanger sur la commune.

Travaux

Centre-bourg

Le point sur les travaux

Les travaux d'aménagement du centre-bourg se poursuivent. Après les interventions de « sous-sol », réseaux d'eau potable, eaux pluviales et électricité, place aux aménagements de surface.

La première phase consiste à retirer les pavés et l'enrobé existant. Cette étape s'est avérée plus complexe que prévu en raison de l'épaisseur importante du béton dans lequel étaient fixés les pavés. Une grande partie de ces pavés va être réutilisée sur place, notamment les pavés rouges posés sur la place autour du kiosque. Ceux qui ne vont pas pouvoir être réutilisés seront remplacés par des pavés de récupération provenant de chantiers de la région.

Ce chantier majeur génère bien sûr des désagréments pour les riverains, les commerçants et les usagers de notre bourg. Nous avons demandé au maître d'œuvre et aux entreprises de les réduire au maximum.

en cours



Le planning des travaux a pris un léger retard, le nouvel aménagement de notre centre-bourg sera terminé, au plus tard, pour la fin juillet.

La future voie commence à se dessiner...

Lavandières

Espace naturel réaménagé

Lors du vote du budget 2022, le conseil municipal a validé le projet de renaturation du parking des Lavandières en lien avec le réaménagement de l'étang et de la zone humide en contre-bas.

ÉTAT DES LIEUX

L'urbanisation progressive du bourg a enfoui le ruisseau de la Tiolais et ses prairies humides associées ont été artificialisées. De ce milieu initial, il ne reste que très peu d'éléments :



- un cours d'eau s'écoulant dans le fossé de voirie,
- une dépression humide (ancien lit) très dégradée,
- un bassin d'orage ayant évolué en bois humide
- un plan d'eau créé dans le cadre d'un lotissement.

Chaque entité est pour ainsi dire déconnectée des autres et a son propre fonctionnement hydraulique, basé notamment sur des canalisations et ouvrages bétonnés.

3 OBJECTIFS PRINCIPAUX :

1. **Reconnecter les milieux présents au moyen de la réappropriation du ruisseau de la Tiolais.** En améliorant l'alimentation et le fonctionnement de la zone humide, nous permettons d'accueillir une meilleure diversité végétale et animale.

2. **Accorder plus de surface à ce précieux espace naturel.** La superficie de la zone humide sera doublée par son extension vers le parking actuel. Le traitement des berges du plan d'eau permettra également d'augmenter la diversité des habitats et notamment la création d'abris pour les batraciens.

3. **Valoriser le lieu pour les javenéens.** Afin de montrer qu'un espace naturel a sa place au sein d'un tissu urbain, deux points d'observation seront positionnés et des panneaux d'informations mis en place. Les cheminements piétonniers seront revus afin de limiter la traversée des milieux créés. Le but est d'atteindre une gestion entièrement extensive (une absence d'intervention dans le cœur des milieux humides).

MISE EN ŒUVRE

Le projet s'articule autour de 3 enjeux et groupes d'interventions :

- **La renaturation d'une partie du ruisseau de la Tiolais** qui s'écoule actuellement dans le fossé d'une RD. Les travaux de restauration consisteront à remettre le cours d'eau dans son lit d'origine (ce qui en reste). Pour cela, le projet prévoit la création d'un lit avec la reconstitution d'un matelas alluvial et le confortement de berges en génie végétal. Des opérations connexes tel des enrochements épars ou l'introduction d'hélophytes viennent compléter le projet.
- **Le traitement des berges du plan d'eau.** Le projet, par un travail de déblais et de remblais, permet d'instaurer des étages de végétations. Des introductions d'hélophytes, des fascinages en fagot de branches et boudins de coco pré-végétalisés assureront la tenue de ce travail de terrassements. Des plantations de cépées d'aulnes viendront compléter ces étages de végétations. Enfin, alimenté par une source, la surverse du plan d'eau (actuellement en ouvrage maçonné) sera remaniée sous la forme d'une cascade naturelle et redirigé vers la zone humide et non vers le fossé de la RD.
- **La création d'une zone humide.** Le projet prévoit un terrassement en déblais important afin de retrouver le terrain naturel (esplanade actuelle artificiellement remblayée) et ainsi retrouver à terme un contexte de bois humide. Cette dépression permettra de préfiltrer les eaux pluviales descendant du bourg.





■ Projet photovoltaïque Avis d'enquête publique

Le projet de la centrale photovoltaïque « Javené Solaire » poursuit son cours. L'étude environnementale actuelle a pour objectif de mesurer les impacts du projet sur le milieu naturel, sa faune et sa flore. Elle va se dérouler **sur le cycle des 4 saisons**, soit une année complète.

Dans le même temps, **une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de notre commune est à l'étude. Elle porte sur une **réduction de la marge de recul de 75 m existante aux abords de la RN12**, qui permettra d'optimiser la surface du parc photovoltaïque. Deux motifs essentiels viennent appuyer l'intérêt de mener une telle démarche :

- d'une part, l'**optimisation foncière**, tant du point de vue de la maîtrise de la consommation de l'espace que du point de vue financier pour le projet ;
- d'autre part l'**intérêt paysager** à prendre en compte vue l'importance de la circulation sur la RN12.

Une **concertation publique** se déroule en ce moment et jusqu'à l'été 2022. Vous pouvez consulter le dossier inhérent au projet de la réduction de la marge de recul aux abords de la RN12 sur le site internet (rubrique **Vie municipale > Information communale**) ou à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture. Un recueil est à votre disposition pour formuler vos observations sur ce dossier.

Ce projet s'inscrit avant tout dans un **objectif plus global d'intérêt général** en lien avec la transition écologique, la réduction de l'émission de gaz à effet de serre et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

■ Que se passe-t-il au Doué ? Mise en valeur du lavoir

Le **lavoir du Doué** a été créé au début du XX^{ème} siècle, il semblerait que la source qui l'alimente, ne tarisse jamais. Il est, bien sûr, à l'origine de la dénomination de la rue du Champ du Ruisseau et de la rue des Lavandières qui le côtoient.

Avec la commission environnement, nous avons décidé de **redonner plus de visibilité** à cet élément de notre patrimoine javenéen qui mérite d'être mis en valeur.

Pour ce faire, les sapins ont été abattus et un dégagement a été créé dans le but de réaliser un **espace attractif et reposant**.

Tout le pourtour du site sera replanté et le lavoir, une fois réaménagé, nous rappellera sa fonction initiale.



Petits chantiers

■ Dispositif Argent de Poche 23 chantiers effectués par les jeunes

Durant les vacances de printemps, **8 jeunes de 16 et 17 ans** ont été pris en charge par les agents des services techniques et espaces verts. Parmi les travaux réalisés, citons la **lasure des chalets** installés en cœur de bourg ou les patients travaux de **désherbage** manuel.

Précisons aussi, **la réalisation de pancartes** créées pour sensibiliser, une nouvelle fois, les propriétaires de chiens au ramassage des crottes de leurs «toutous». Ces pancartes qui se veulent sympathiques et bienveillantes, vont être installées dans les parterres de fleurs, victimes de ces incivilités beaucoup trop fréquentes.



et Argent de Poche



Le dispositif Argent de Poche est un moment très attendu par nos jeunes. Cela leur permet de découvrir les coulisses du fonctionnement technique de la commune tout en gagnant de l'argent de poche, et tout ça dans la bonne humeur. **Nous remercions les agents de la commune** qui sont toujours très fiers de montrer leur travail et transmettre leur savoir-faire.

■ Pour en savoir plus sur Les zones humides



QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

« On entend par zone humide, les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles⁽¹⁾ pendant au moins une partie de l'année. » (L211.1 du code de l'environnement)

LES RÔLES DES ZONES HUMIDES

Tous les milieux humides méritent d'être protégés pour les fonctions naturelles qu'ils assurent .

1. **Rôle d'éponge** : elles contribuent au ralentissement des ruissellements et à la prévention contre les inondations (expansion des eaux de crues) ;
2. **Rôle de filtre** : elles participent à l'amélioration de la qualité de l'eau par interception et absorption de nutriments et de substances toxiques ;
3. **Réservoir biologique** : elles sont une zone de refuge et de garde-manger pour une multitude d'espèces animales et sont un milieu favorable à de nombreuses espèces végétales protégées
4. **Réserve de ressource en eau** : elles participent à l'atténuation des conséquences de sécheresse (recharge des nappes, soutien d'étiage)



LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES

La qualité physique des cours d'eau et la préservation des zones humides font partie des enjeux du SAGE⁽²⁾. Le SAGE Couesnon couvre notre territoire dont les bassins versants et cours d'eau principaux sont : Couesnon (divisé en 3 masses d'eau : Nançon, Loisançe et Minette), Tronçon, Guerge, Tamoute et Chênélais.

En plus de l'intérêt capital écologique de protéger les zones humides, il s'agit de conserver un patrimoine paysager et culturel, de préserver des espaces dédiés à des activités touristiques et récréatives et de maintenir des zones de production de ressources naturelles (productions agricoles pour le pâturage et la fauche par exemple, production piscicole et conchylicole).

⁽¹⁾ Hygrophile : qui a une préférence pour les lieux humides.

⁽²⁾ SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau



Des plantes

Nous savons tous aujourd'hui que les pollinisateurs sont indispensables à nos écosystèmes. En France, environ 70% des 6000 plantes recensées sont pollinisées par des insectes et certaines en dépendent totalement.

Les fleurs, si elles sont immobiles et silencieuses, usent d'ingéniosité pour attirer les pollinisateurs avec leurs parfums, leurs couleurs (et plus particulièrement le jaune, le violet/bleu et l'ultra-violet qui sont les 3 seules couleurs perçues par une majorité d'insectes) et leurs formes...



Les plantes dites mellifères, pollinifères ou nectarifères, offrent des ressources essentielles aux insectes :

- Le pollen, indispensable dans l'alimentation des larves de pollinisateurs,
- Le nectar, sécrété par certaines plantes, et le miellat, rejeté par les pucerons, sources d'énergie pour de nombreux insectes,

pour les pollinisateurs

- La propolis, présente sur les bourgeons ou sur l'écorce de pins et de sapins, utilisée pour assainir la ruche contre les microbes.

Pour rendre votre jardin favorable aux pollinisateurs :

- Aménagez des zones favorables aux insectes : massifs/prairies fleuries, haies vives, plantes grimpantes... avec quelques abris (tas de bois, tiges creuses, paillage naturel...) dont ils ont besoin en hiver mais aussi pour se reproduire.
- Choisissez des plantes avec des périodes de floraison réparties sur l'année et si possible plutôt indigènes qu'exotiques
- Variez les sources de nourriture en sélectionnant des végétaux à pollen et d'autres à nectar

Parmi les plantes mellifères appréciées des abeilles et pouvant trouver facilement leur place au jardin, citons par exemple : l'Ail des ours, les Bruyères cendrées et carnées, l'Épilobe en épi, la Lavande, la Moutarde blanche, le Mûllot blanc, la Phacélie, le Pissenlit, le Robinier, le Sainfoin d'Espagne, la Saugue des prés ou les Trêfles...

**Il ne fallait pas la rater !
Les javenéens à l'éco-journée**

Retour en images sur cette très belle journée, organisée par le CMJ sur le thème de l'écologie, qui a réuni petits et grands en cœur de bourg, dans une jolie convivialité, loin du stress de la vie quotidienne.

Le concours de ramassage des déchets a réuni 47 participants répartis en 10 équipes. Pas moins de 25 kg de déchets ont été ramassés, dont le plus étonnant... un pneu ! Le podium des meilleurs ramasseurs a été dévoilé en fin de journée, sur la 1^{ère} marche l'équipe de Sylvie, sur la 2^{ème} celle de Bérénice et sur la 3^{ème} celle de Maël.



A midi, le temps ensoleillé se prêtait tout à fait à un joyeux pique-nique.



Les différentes animations proposées par le Smictom (smoothyclette, escape-game, atelier tawashi, zone de gratuité) et par la Caravane main verte (hôtel à insectes) ont connu un franc succès.



La fin de la journée s'est terminée par la réalisation d'un hôtel à insectes installé dans le cœur de bourg



Le bilan très positif de cette journée a donné envie aux jeunes du CMJ de réfléchir à la programmation d'une future édition avec de nouvelles animations.



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette éco-journée.

**Petits travaux de peinture
Réalisation d'une « Boîte à Lire »**

Les jeunes du CMJ, ainsi que les enfants du centre de loisirs, ont participé à l'opération initiée par la médiathèque et des élèves du BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux (DATR) du lycée Edmond Michelet. Opération qui a permis de construire 5 Boîtes à Lire, installées désormais à Javené. La Boîte à Lire fabriquée par nos jeunes a été placée dans la Faculté des Métiers à la Grande Marche, les 4 autres se trouvent au Ripame, au cabinet médical, à la salle de sports et à l'école d'infirmière. Ces boîtes sont destinées à tous, pour prendre ou déposer des livres. La Médiathèque s'est aussi engagée à renouveler les ouvrages tous les 3 mois.



ÉCOLE PRIVÉE ND de Pontmain

Pensez aux inscriptions pour la rentrée 2022
Contacter rapidement la directrice **Mme Michel**
Tél. 02 99 99 37 77 - Mail : eco35.nd-pontmain.javene@e-c.bzh

OUVERTURE D'UNE 6ÈME CLASSE

C'est officiel, une 6^{ème} classe ouvrira à l'école privée à la rentrée 2022. Quelques travaux de peinture et d'aménagement sont prévus pour équiper au mieux la nouvelle salle de classe, avec notamment la mise en place du matériel de vidéo-projection.



LE CARNAVAL A BIEN EU LIEU

Les enfants se sont tous déguisés avant de faire un défilé classe par classe, puis ils ont dansé et partagé un goûter. Chaque enfant est reparti chez lui avec un sac à dos et une gourde à son prénom offert par l'association APEL.

SPECTACLE POUR LES PETITS

La Compagnie des Trois Chardons est venue jouer le spectacle « Lucine et Malo » à l'école pour les élèves de la TPS au CP.



CÉLÉBRATION DE PÂQUES

La traditionnelle célébration de Pâques, préparée par les enseignants et décorée par les enfants, a eu lieu le vendredi 8 avril à l'église de Javené.

LES SORTIES SCOLAIRES

Maternelles : aux Jardins de Brocéliande à Bréal pour des animations autour des « petites bêtes ».

CP-CE : aux Champs libres à Rennes, avec son planetarium et l'expo « 1ers pas en astronomie » puis au Cap Multisports à La Mézière.

CE2-CM1-CM2 : Intramuros à Saint-Malo pour un jeu de piste puis au Parc Aventure de Fort Saint Père.

FIN D'ANNEE

Tous les enfants sont en pleine préparation du spectacle de fin d'année qui aura lieu le 24 juin. Au programme, sur notre thème de « L'espace » : danses et chants en présence des familles.

Mais ce sont les CM2 qui seront les grands organisateurs de la journée festive du 5 juillet. Pour leur dernier jour à l'école de Javené, ils animeront des jeux pour les autres classes toutes mélangées et veilleront au bon déroulement du pique-nique. Les plus volontaires auront même préparé tous seuls, leurs petites chorégraphies.

ÉCOLE PUBLIQUE Louise Michel

Pensez aux inscriptions pour la rentrée 2022
Contacter rapidement la directrice **Mme Leprince**
Tél. 02 99 99 64 36 - Mail : ecole.0350297h@ac-rennes.fr

DÉPART DE RENÉ

L'école Louise Michel a organisé en collaboration avec l'APE un goûter pour le départ en retraite de René Froc. Les enfants avaient fait une décoration sous le préau et chaque classe lui a remis un carnet de dessins et de messages.



AVEC LES ARTISTES

Les CM1-CM2 ont participé à une semaine de pratiques artistiques organisées par la DRAC⁽¹⁾ dans un local mis à disposition par la mairie. Une artiste en résidence a proposé des séances inspirées des hiéroglyphes.



Les CE2-CM1 participeront prochainement à l'événement Jazz in Fougères. Comme plusieurs classes, ils sont également allés à la galerie Albert Bourgeois et ont participé à un atelier autour de la création artistique.

AUTOUR DU JARDINAGE

Les 2 classes de maternelle ont participé à des ateliers de jardinage à la jardinerie de la Selle-en-Luitré. Ils y ont découvert les plantes aromatiques, fait des semis de légumes et repiqué des fleurs. Inspirant pour le projet plantations des PS-MS ! La cour des maternelles est ainsi en train de se parer de jardinières et de fleurs. .



ALIMENTATION ET SENSIBILISATION

Les classes de CP-CE1, CM1-CM2 et GS-CP ont participé à des ateliers autour du développement durable en collaboration avec le REPF⁽²⁾ : origine des aliments, découverte de nouveaux goûts, travail autour des sens et de la diversité alimentaire, impact des activités humaines sur l'environnement et sensibilisation aux circuits courts.

LA PAROLE AUX ENFANTS

Un conseil d'élèves est mis en place et permet de faire remonter les demandes des élèves. Cela les implique dans la vie de l'école et ils fourmillent de très bonnes idées !

ET AUSSI... Les CE1-CE2 ont lancé une correspondance avec l'EHPAD de Parigné, des projections cinématographiques ont été organisées sur Fougères...

Vacances de Printemps

Des sorties très appréciées

Les vacances de printemps se sont déroulées du **lundi 11 au vendredi 22 avril**. Au Centre de Loisirs, la fréquentation moyenne sur cette période a été de **32 enfants par jour**.

Nous notons un pic de présence les jours d'activités particulières, comme les vendredis 11 et 22 à l'occasion des **sorties au Bowling et à l'Accrobrancherie** à Fougères. Le **jeu de piste** du jeudi 10 a également connu une belle affluence. De manière plus globale, nous avons reçu plus d'enfants en première semaine des vacances, ce qui reste cohérent avec les habitudes locales de congés.



Vacances d'été

Derniers préparatifs

Notre dernière réunion préparatoire pour les grandes vacances d'été aura lieu le **14 mai**, afin de finaliser un programme déjà bien avancé. **Au mois de Juillet**, nous avons prévu d'organiser une thématique par semaine. **En août**, où la fréquentation est moindre du fait des départs en vacances plus nombreux, une thématique unique sera mise en place avec, chaque semaine, des variantes autour du thème choisi.



Des sorties, des grands jeux et des ateliers cuisine seront au rendez-vous. Nous étudions aussi la possibilité d'un **mini camp...** mais cela reste à confirmer.

Rendez-vous sur le site de Javené, les inscriptions en ligne sont déjà ouvertes et le programme sera très vite dévoilé : www.mairie-javene.fr, rubrique **Enfance et jeunesse**.



Relais Petite Enfance

> ACTUALITÉS

Courant 2021, la loi Asap (Accélération et Simplification de l'Action Publique) a été promulguée. Cette loi concerne plusieurs domaines de l'action publique dont la Petite Enfance. Ainsi elle réforme les modes d'accueil pour les enfants, les parents et les professionnels.

Les Relais Assistants Maternels (Ram, Rпам, Ripame) seront désormais appelés **Relais Petite Enfance (RPE)**. Cette dénomination, plus large et généraliste, devrait permettre à chaque public (parents et professionnels) de se retrouver plus facilement.

Le Rip'Am Stram Gram devient
RPE Am Stram Gram

> NOUVEAU

Afin de répondre à la demande, **une séance d'atelier d'éveil supplémentaire** animée par Agnès Le Mouillour, éducatrice de jeunes enfants, est proposée le lundi de 9h30 à 11h15, en période scolaire.



RPE Am Stram Gram

> RAPPEL

Les RPE accompagnent les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil et offrent aux professionnels de l'accueil individuel un cadre pour échanger et améliorer leurs pratiques professionnelles.

Horaires d'ouverture sur périodes scolaires uniquement :

- **Ateliers d'éveil** : de 9h30 à 11h15 le lundi et le mardi.
- **Permanences** : de 13h30 à 17h30 le mardi (prise de rendez-vous conseillée).

À L'AGENDA

- **14 juin** : Spectacle à destination des participants à l'atelier d'éveil.
- **Très prochainement** : Conférence pour les professionnels de la petite enfance et les familles (les détails seront communiqués ultérieurement).

RPE Am Stram Gram Morgane LE BOZEC, animatrice.
Pôle intergénérationnel, 6, rue du couesnon à Javené.
Tél. 06 45 10 23 02 - Mail : ripame@lecousse.fr

■ Vie des assos

Un tournoi de Basket à la hauteur !

Le 4 mars s'est tenu le **tournoi annuel du Javené Basket Club**, suspendu l'an passé pour cause sanitaire. Les équipes loisirs de Javené, Fougères, Balazé, Janzé, Maen Roch et Louvigné-du-Désert se sont réunies pour une soirée sportive et festive, qui a vu la victoire finale de Janzé.



Ce tournoi se joue chaque année au bénéfice d'une association locale, les recettes étant entièrement remises à celle-ci. Lors de cette édition, **c'est l'association «Mayline Rêve»** (information, aide et accompagnement des familles confrontées au handicap moteur et aux lésions cérébrales) **qui s'est vue remettre la somme de 600 € !**

Le club tient à remercier chaleureusement ses membres et tous les bénévoles qui ont contribué au succès de ce tournoi.

■ Solidarité

Collecte pour aider les ukrainiens

Afin de proposer aux javenéens qui le souhaitait de **soutenir le peuple ukrainien avec des dons matériels**, l'équipe municipale s'est associée à la Protection Civile d'Ille-et-Vilaine, pour organiser cette collecte. **Une quarantaine de cartons** en produits d'hygiène surtout, que ce soit pour bébés, femmes, hommes ; des masques et des produits de premiers secours ainsi que des couvertures et duvets **ont été apportés à la mairie** pendant les 4 permanences réalisées..

Après le ramassage des différents points de collecte, la protection civile nous a donné quelques précisions :

- **Logistique** : 271 palettes dont 42 expédiées
- **Hygiène** : 186 palettes dont 43 expédiées
- **Secours** : 72 palettes dont 10 expédiées
- **Vêtements** : 139 palettes dont 15 expédiées

▲ CRISE UKRAINIENNE



14 BASES LOGISTIQUES

500 BÉNÉVOLES ENVOIÉS

13 CAMIONS PONS-LOURDS

Vie citoyenne

Vous avez besoin de refaire votre carte d'identité ou votre passeport ?

Mieux vaut bien anticiper !

La mairie de Javené souhaite alerter les habitants sur **l'allongement des délais pour réaliser des titres d'identité**. Les délais actuels pour obtenir un rendez-vous sont très longs (plusieurs mois), auxquels il faut rajouter un délai d'un mois et demi d'instruction et de fabrication des titres d'identité.

La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire le 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire et contient une puce électronique qui vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.



Désormais, pour la carte d'identité comme pour le passeport, vous devez vous adresser à **une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR)**, celui-ci étant doté d'un module

Papiers d'identité

d'enregistrement d'**empreintes digitales**, d'un scanner et d'un appareil photo. La mairie de Javené ne disposant pas de DR, vous pouvez vous adresser à celle de **Fougères** ou bien de n'importe quelle ville du département et même de départements limitrophes, à condition qu'elle dispose de l'équipement requis. Il sera cependant nécessaire de vous rendre sur place. Petit conseil, il est préférable d'effectuer ses démarches à l'automne, il y a bien moins de demandes qu'avant l'été.

Pour information, vous n'avez pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'**à partir de 2031** que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.



Pratique : le site internet de Fougères vous guide dans votre démarche, rendez-vous sur : www.fougères.fr dans la rubrique : Infos pratiques > Formalités

Agenda



Pour être informés à temps de nos actualités et événements, suivez-nous sur **Facebook** «Javené ma commune» ou visitez le **site** www.mairie-javene.fr.

3
juil.

Comité des fêtes

Les prochains rendez-vous

Les membres du Comité des fêtes se sont retrouvés lors de l'Assemblée générale le dimanche 13 février. L'occasion de valider les manifestations de l'année. **Le nouveau bureau est en place** : Maxime LECUYER et Françoise FONTAINE (nouveaux arrivants à Javené) ont été élus respectivement secrétaire et secrétaire adjointe, ils viennent rejoindre Isabelle BOUVIER (Présidente), Henri PIEDOIE (vice président), Rémi RAULT (trésorier) et Isabelle HOCHET (trésorière adjointe)

Nous avons profité de ce temps de convivialité pour remettre les lots aux **gagnants du concours déco Noël 2021** et remercier **Chantal et Michel BESNARD** (des membres très actifs du Comité des Fêtes depuis de nombreuses années) qui ont décidé de prendre du temps pour eux.

Comme chaque année le Comité des Fêtes remet un don à une association. Cette année c'est l'**association « Valérie contre le cancer »** qui a été sélectionnée. Le **don de 250 €** a été remis à Séverine Lagrée (sa présidente).

2^{ème} édition

Les Déambulations de Javené

Après une première édition, bien appréciée à la sortie du confinement et en début des vacances estivales, **la journée des déambulations est renouvelée.**

Elle aura lieu le dimanche 3 juillet 2022 à partir de 10h45 avec, au programme : **le Bagad Pro Felger, Jom Brass, Kelteen, le Duo Katy David, Art Gus, Quatuor Saxo, Jav'scène, Enzo clown magicien !** Autrement dit, musique, chant, théâtre et magie pour petits et grands !

Une restauration sur place sera proposée par le KaPa'Jav (galettes, saucisses, frites) et par la Boulangerie Le Fournil (sandwichs), sur réservation avant le 29 juin.



22
mai

VIDE GRENIER

Cette année le circuit du vide-grenier sera modifié en raison des travaux. Le parcours empruntera les rues suivantes : **Allée des Vergers, Rue Bel Orient, Rue Pierre Turgis, Rue Estienne de Javené et Rue de la Croix Guérin.** Les inscriptions ont été proposées en 3 temps, le premier étant réservé aux habitants des rues constituant le parcours.

Nous proposerons **petite restauration rapide et buvette sur place.** Nous espérons vous voir nombreux lors de cette manifestation le 22 mai prochain.

17
juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous vendredi 17 juin à partir de 19h. Un premier groupe est d'ores et déjà annoncé. **«LES STU»** sont un groupe **Pop Rock** composé de 4 copains (Flo est chanteuse, Steph, Antho et Lucas sont les 3 musiciens). Ils proposent principalement leurs compositions et quelques reprises, venez les écouter ! Suivez-les sur facebook « Les STU ».

Nous sommes **à la recherche d'un autre groupe** qui pourrait assurer la première partie. N'hésitez pas à vous manifester.

Nous proposerons également une **restauration rapide.**

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, n'hésitez pas à venir nous retrouver. **Nous recherchons 4/5 bénévoles pour notre vide grenier (surtout au moment de la restauration).** Contact : 06.44.87.79.12 ou comitedesfetesjavene@gmail.com

avec le CCAS

Mutuelle Solimut Permanences



Prochaines permanences de M. Devallée :

- le vendredi **13 mai** de 14h à 16h
- le vendredi **17 juin** de 14h à 16h

Sur rendez-vous uniquement.

Contact : 06 75 86 07 92 ou david.devallee@solimut.fr.

Gymnastique cérébrale Atelier mémoire

Qui ne s'est jamais plaint d'oubli au quotidien (les clés, les mots, la place des objets...). Bien que bénignes, ces situations sont bien réelles et, au fil des années, elles deviennent sources d'inquiétudes. Pourtant, il est possible d'agir.

L'Association Brain Up en partenariat avec le Clic de Haute-Bretagne et le CCAS, a mis en place **6 ateliers pour «Travailler sa mémoire tout en prenant plaisir».** Une réunion de présentation va être proposée **mi-septembre** aux personnes de 60 ans et plus, qui pourront, si elles le souhaitent, s'inscrire aux ateliers.

La date précise de cette réunion restant à confirmer, n'hésitez pas à contacter la Mairie dès la fin de l'été. Tél. 02 99 99 15 08.

Pour notre rubrique «Zoom sur...» nous sommes allés à la rencontre de Aurélie et Anthony Jeuland, à la Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie - Épicerie de Javené.



Installés depuis 2011 à Javené

Bien que brétilien d'origine, avant d'arriver à Javené, le couple Jeuland vivait dans le Finistère. Aurélie était alors diététicienne à son compte et Anthony ouvrier-boulangier. À 25 et 26 ans, ils décident de monter leur propre affaire ensemble et se tournent alors vers l'Ille-et-Vilaine. C'est l'emplacement central et l'échelle de la population potentiellement concernée qui les conduit à reprendre le commerce de Javené. La demande est bien au rendez-vous et très vite ils sont amenés à renforcer l'équipe du labo pour pouvoir satisfaire la clientèle.

Travail d'équipe

Aujourd'hui, 11 ans plus tard, 6 personnes travaillent à la boulangerie : Anthony est le boulanger, secondé par son

apprenti Alexandre. Fabrice est pâtissier-chocolatier et travaille avec son apprenti Kilian. En plus de gérer la partie administrative, Aurélie est à la vente avec Lætitia et Gaëlle, ainsi que Nora, étudiante, qui les rejoint le dimanche.

Fait Maison et circuits-courts au menu

Le couple est fier de pouvoir défendre le Tout Fait Maison et privilégie autant que possible le circuit-court pour l'achat des matières premières : la farine vient de Bruz, le lait et la crème de Parcé, les oeufs de Cherruex... Dans une démarche responsable, ils collaborent avec les services techniques de Javené en produisant un compost réutilisé sur la commune, et les pains non vendus sont récupérés et transformés en farine pour nourrir les animaux avec une démarche humanitaire au bénéfice de l'Afrique

C'est avec passion qu'Anthony nous parle de son pain. Comme la population de Javené, la demande des clients a bien évolué, et le boulanger a plaisir à expérimenter et proposer plus de pains spéciaux, des pains à base d'un levain maison, qu'il ne faut pas hésiter à tester !

La formation de diététicienne d'Aurélie est aussi un atout intéressant, non seulement pour les conseils qu'elle dispense volontiers à ses clients mais aussi, le dimanche où des pâtisseries sans sucre sont ajoutées dans la vitrine.

La Boulangerie Jeuland est ouverte :

du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30 et le dimanche de 7h à 12h45. Tél. : 02 99 99 15 16.

Toute l'équipe remercie ses clients fidèles ou nouveaux-venus, et se tient à votre disposition pour vous conseiller au quotidien ou pour vos commandes spéciales.

Allons déjeuner

On y est ! Les travaux de rénovation du «Bar-Tabac-Restaurant», emblématique du centre-bourg de Javené, sont complètement achevés. C'est en présence de Bernard Delaunay, maire de Javené, Patrick Manceau, président de Fougères Agglo, Thierry Benoit, député, ainsi que des élus, des artisans, des commerçants et des membres des associations de Javené, que le Kapa'Jav a dévoilé ses nouvelles couleurs, lors d'une inauguration officielle.

Depuis le printemps dernier, les javenéens profitent agréablement du bar-tabac-PMU entièrement rénové dans une extension lumineuse donnant sur une jolie terrasse. Désormais, Karine et Patrick proposent leur nouveau service de restauration sur place, dans la toute nouvelle salle de restaurant, ou bien à emporter ! Au menu : 3 propositions de plats (Burger / Pièce de boeuf / Plat du jour) et dessert,

au Kapa'Jav



le tout cuisiné maison à partir de produits locaux et frais.

Le service de restauration est ouvert tous les midis du lundi au vendredi, ainsi que le vendredi soir.



Plus d'information : www.le-kapajav.fr ou 02 99 17 65 68.

Culture et loisirs

Médiathèque

OUVERTURE : Mercredi 9h30-12h30 et 13h30-18h30,
Jeudi 15h-18h30, Vendredi 15h-18h, Samedi 9h30-12h30

Derniers événements

Jeudi 21 avril : Escape Game à la médiathèque

Dans le cadre du mois du numérique organisé par les médiathèques de Fougères Agglo, 7 jeunes détectives en herbe ont résolu en 1 heure, l'énigme Pandora sur la culture numérique, proposée par Victorien Tissot, agent du conseil départemental.



Samedi 30 avril : Balade contée sur Javené

Guidé par le son des bombardes et cornemuses, Marcel Haudebert, conteur d'un jour, a entraîné à sa suite une quarantaine d'amateurs de patrimoine. Partageant avec générosité toute une vie de recherches sur l'histoire de la commune, Marcel a fait voyager son public dans le passé des bâtiments emblématiques du bourg : les 2 presbytères, la mairie et ses divers emplacements, les écoles de filles et de garçons, les commerces parfois disparus, l'église, le lavoir... Un pot, improvisé par Tiphaine, a conclu cette jolie balade.

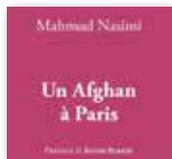
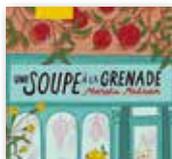
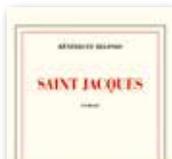


Jusqu'au 15 septembre

Animation « Lire à tout prix » à Javené

Nous sommes heureux de vous présenter les 6 romans en compétition pour la 4^{ème} édition de « Lire à tout prix ».

Lire à tout prix



Lisez et votez !

Renseignements à la médiathèque de Javené.

Du 12 mai au 20 juillet

Expo Micheline Quesnel-Deshayes



Originaire de Normandie, cette habitante de Javené, exposera ses aquarelles inspirées de thèmes simples, avec des lieux tout aussi simples qui reflètent son histoire où la verdure et les arbres sont très présents.

Rendez-vous le 21 mai pour le Vernissage de l'expo

Samedi 14 mai

Heure musicale avec le Conservatoire

Le conservatoire de musique organise l'heure musicale autour de la musique traditionnelle : accordéons en solo, duos, trios... et groupe de musique irlandaise.

Gratuit, pour tous, le samedi 14 mai à 11h à la Médiathèque.

NOUVEAU

Mobithèque, l'appli des Médiathèques de Fougères Agglo



Plus de soucis de carte oubliée, retrouvez-la sur votre smartphone, accessible dans « Mon compte »

Vous pourrez y synchroniser aussi toutes les cartes de la famille.

Grâce à l'agenda des animations, ne manquez aucun de nos rendez-vous !

et beaucoup d'autres nouvelles possibilités...



Bébés lecteurs, les prochains rendez-vous.

Lecture d'histoires courtes, tendres ou drôles pour les tous petits, gratuites et ouvertes à tous.

- Vendredi 3 juin à 10h et 11h

- Vendredi 24 juin à 10h et 11h

- Samedi 9 juillet à 11 h

- Samedi 11 juin à 11h

- Vendredi 8 juillet à 10h et 11h

- Jeudi 8 septembre à 10h et 11h



« Si ça se trouve, les coqs savent lire l'heure sur le clocher des églises. »
Sylvain Tesson

1 Suivons le guide et entrons dans l'église. Près du narthex (au fond de l'église), un escalier à vis en granit, étroit, nous conduit à un premier niveau : la tribune. L'harmonium qui accompagnait les cérémonies a disparu, à sa place se trouve l'ancien mécanisme de l'horloge, typiquement XIX^{ème}. Nous en reparlerons.



2 Pour l'instant, reprenons notre ascension, au-dessus de la tribune, une autre pièce s'offre à nous avec, surprise, une cheminée ! Pour le père Noël ? Pas tout à fait mais ce n'est pas loin car cet espace était utilisé par le sacristain la nuit de Noël. En effet, la messe de minuit était suivie de deux messes basses (non chantées) et le pauvre sacristain avait peu de temps pour se reposer avant la messe du matin de Noël.



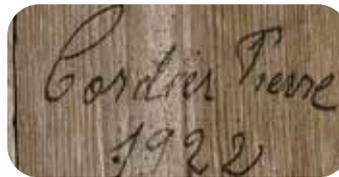
3 Sur le linteau de la cheminée on peut lire le nom du tailleur de pierre et une date qui complète notre étude sur l'avancement de la construction de la tour : Hammon 1561. A cette date, Charles IX est roi de France, c'est l'époque où les tensions montent entre protestants et catholiques conduisant aux guerres de religion.

Dans la nouvelle d'Alphonse Daudet, « Les trois messes basses », le diable qui a pris les traits de Garrigou, le sacristain, fait miroiter un réveillon gargantuesque au curé Don Falguère. Celui-ci récite alors au plus vite ses trois messes, impatient de festoyer puis il s'empiffre tant, qu'il meurt d'une attaque dans la nuit. Il devra attendre un siècle en récitant trois messes basses par an avant de passer au paradis. Le péché de gourmandise est cruel mais la nouvelle de Daudet est savoureuse.

4 La tour (la partie en pierre) et le clocher (la partie en ardoise) recèlent des inscriptions en différents endroits ; si modestes soient-elles, ce sont des moments de notre histoire commune. En voici quelques échantillons, plus ou moins faciles à déchiffrer*.



Petit pense-bête pour le sonneur de cloches ! Le glas, introduit par l'église en VIII^{ème} siècle, a succédé à la « cloche des morts » du V^{ème} siècle.



voici un nom écrit il y a juste un siècle par quelqu'un qui a travaillé pour cet édifice. un nom bien connu des « Aînés ».

1843 : La plus ancienne date retrouvée sur les plaques de plomb qui protégeaient jadis l'intérieur du clocheton des intempéries.



Un ancien maire de la commune a laissé ici une trace de sa mandature dans le plomb...



Un nom écrit en capitales romaines qui dénotent une grande maîtrise du geste et une belle connaissance typographique.



Curieux, ce télégraphe de Chappe gravé avec application. Le clocher aurait-il vocation à être un outil de transmission... vers l'au-delà sans doute ?